

OTTAWA, 28 mars 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—Par ma lettre du 19 mars 1881, je suggérais que les arpenteurs et autres employés payés à la journée, et qui achètent chevaux, voitures, etc., pour le service de transport, fussent invités à rendre un compte distinct du nombre de chaque article acheté, avec mention de la manière dont il a été ensuite disposé de ces articles. Dans la même lettre, je faisais aussi remarquer que j'avais déjà demandé un état des instruments d'arpentage, etc., qui appartiennent au gouvernement, avec mention des articles entre les mains des arpenteurs et de ceux restant en magasin. Par votre lettre du 20 avril suivant, vous avez répondu que les arpenteurs et autres qui avaient à acheter chevaux, etc., seraient requis de fournir des états détaillés et que bientôt il serait envoyé une liste des instruments d'arpentage.

Cependant, des comptes renfermant des items pour achat de chevaux, etc., sans qu'il soit fait mention de la manière dont il a été disposé de ces choses ont été reçus, et aucune liste d'instruments n'a encore été envoyée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A. M. L. RUSSELL,

Sous-ministre de l'intérieur,

Ottawa.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 11 avril 1882.

MONSIEUR,—En réponse aux observations de votre lettre du 28 du mois dernier au sujet des comptes d'arpenteurs et autres employés, j'ai l'honneur de vous informer qu'une circulaire vient justement d'être adressée à tous les arpenteurs employés à la journée, leur enjoignant de transmettre, à part de leurs comptes, un état du nombre de chevaux, voitures, etc., achetés ou reçus pour le service de transport, avec indication de la manière dont il en a été disposé ensuite.

* * * * *

Quant à la liste des instruments d'arpentage, etc., appartenant au gouvernement, avec mention des articles entre les mains d'arpenteurs et de ceux restant en magasin, je dois vous dire qu'il est maintenant tenu un livre dans ce bureau dans lequel sont inscrits les instruments reçus et ceux dont il a été disposé. Toutefois, cela n'a été fait que récemment, c'est-à-dire lorsque de nombreux arpentages à faire ont nécessité un achat considérable d'instruments.

Quant à ceux que l'on avait déjà, cela va exiger un certain temps pour en dresser la liste demandée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,

Sous-ministre de l'intérieur.

A. M. J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

OTTAWA, 29 mars 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—Je vous envoie les comptes de l'arpenteur W. J. Thompson, au sujet desquels je fais les observations suivantes :

1. Allocation pour frais de subsistance.

2,076 jours figurent dans l'item de ces frais. Le bordereau de paie indique 1,916 jours; sa propre allocation est pour 227 jours, total 2,143; moins, porté dans son compte personnel, 119—ce qui laisse 2,024 jours, soit une surcharge de 52.

Cette surcharge se trouve encore augmentée par le nombre de jours représentés par les comptes de pension, qui, dans son compte personnel se montent à \$107.95, bien qu'une allocation pour frais de subsistance ne doit pas être accordée pour le temps que la pension a été payée.

* Cette liste a été reçue depuis. J. L. McD.